

# FORMATION en DISTANCIEL 21h

## AUDIT DE SURVEILLANCE

### FORMATION EN DISTANCIEL

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). Présentiel et distanciel (Art. D 6313-3-1 du Code du travail).

## PRÉ-REQUIS, OBJECTIFS, PUBLIC VISÉ.

**Pré-requis:** Détenteur.trice d'un NDA et ayant obtenu Qualiopi

**Qui est concerné?:** Entreprise ou Professionnel.le qui souhaite être accompagnée pour passer l'audit de surveillance et ainsi mettre en place en interne les automatismes dans les comportements et les rythmes. Ces automatismes permettant d'assurer au quotidien la bonne application du référentiel

### Objectifs:

- Développer tous les indicateurs en vérifiant si la démarche Qualiopi a été mise en place
- Maîtriser le processus de certification qualité avec le Référentiel National Qualité
- Bénéficier d'une formation-action dont l'animation et l'accompagnement sont effectués par un consultant ayant obtenu la certification QUALIOPI et l'audit de surveillance pour son organisme
- Aborder avec confiance la préparation de l'audit de surveillance.
- Apprendre à utiliser sa certification pour renforcer la confiance de ses clients et développer son activité.

**Information Audit de surveillance :** L'audit de surveillance doit en principe se dérouler entre le 14ème et le 20ème mois suivant la date d'obtention de la certification. Toutefois, pour les certifications obtenues avant le 1er janvier 2021, l'audit de surveillance est réalisé entre le 14ème et le 28ème mois.

**Information Handicap :** Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHP

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Identification des besoins de chaque participant en amont de la formation: entretien téléphonique individuel avec le formateur ou échanges par email.
- **Notre objectif : Vous accompagner jusqu'à la réussite de l'AUDIT DE SURVEILLANCE**
- Apports théoriques et travaux pratiques,
- Séquences de progression basées sous forme de questionnaires et d'exercices individuels.
- Carte mentale dédiée à l'action de formation
- Analyse des textes en vigueur, accent mis sur les nouvelles exigences réglementaires pour l'audit de surveillance.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELS :

- Micro-ordinateur et mise en place de supports distanciels partagés en ligne de la salle de formation.
- Ventilation équilibrée entre les exercices pratiques et la théorie du RNQ.
- Un protocole de formation est construit pour chaque stagiaire en fonction des attentes exprimées. Il peut combiner les 14 heures avec des séquences pédagogiques alternant travaux pratiques et théorie sur le PDCA en permettant ainsi au mieux aux attentes de l'auditeur. trice
- Possibilités d'utiliser les cartes mentales ou mindmap avec l'application Xmind pour mieux manipuler critères et indicateurs et amélioration continue.

## PROGRAMME

### 1 - La démarche qualité du professionnel :

L'analyse d'une ou plusieurs actions conduites depuis le précédent audit et leur conformité vis-à-vis du référentiel ;

La vérification des actions conduites dans le cadre de la démarche d'amélioration de l'organisme. A ce titre, l'auditeur évalue systématiquement

l'indicateur 32.

Rappel sur la démarche QUALIOPI et la mise en place qui a été faite par l'entreprise  
Les exigences réglementaires et légales mises en place et les actions réalisées en interne:

- Les contrôles permanents
- Les contrôles périodiques
- Les auto-contrôles au niveau des postes.
- La construction et l'alimentation des tableaux de bord sur les indicateurs principaux.
- Le traitement des écarts (identification des non-conformités, définition des mesures correctives, ...)

## 2 - Élaborer son audit de surveillance :

- QUALIOPI : les 7 critères et 32 indicateurs les points sensibles et les preuves à développer.
- Attention à bien faire la différence entre le « déclaratif » et la « preuve »
- Identification automatique des mises à jour
- Les bonnes habitudes à prendre, les agendas et les mécanismes de « mémoire procédurale » à élaborer
- Travaux pratiques : audit de surveillance, les arguments, les preuves, le cercle vertueux du PDCA.

## 3 – Préparer l'après audit de surveillance vers l'audit de renouvellement

- Démarche individualisée pour chaque participant.te et mise en place des supports qui deviendront pérennes.
- Validation des points à améliorer et preuves à générer. Prendre en compte à la fois la d'amélioration continue en l'adaptant à la profession et mettre en place des tableaux d'amélioration continue.
- Sensibiliser les salariés et les sous-traitants à la démarche.
- Préparation à l'audit de surveillance. Mise en place d'un « Audit à Blanc »

# DURÉE DE LA FORMATION, HORAIRES :

## 21 heures au total soit

- 15 heures en ligne avec le Formateur.
- 06 heures de travaux pratiques avec un planning rédigé avec le stagiaire.

## 15 heures en ligne qui se répartissent de la façon suivante:

- 4 sessions planifiées (3h + 3h + 3h + 3h),
- Audit à blanc (3 h),
- Un rendez-vous supplémentaire (1h) sera planifié après l'audit QUALIOPI afin de lever les éventuelles non-conformités et préparer la mise en place de QUALIOPI avec ses clients.

## 6 heures de travaux pratiques qui se répartissent de la manière suivante:

- Entre chaque session de formation en ligne les travaux pratiques seront réalisés et évalués par le formateur.
- 5 sessions planifiées de travaux pratiques (3h + 2h + 2h )
- Entre chaque session de formation en ligne les travaux pratiques seront réalisés et évalués par le formateur.

# PARTICIPANTS - SANCTION - SUIVI

- Un questionnaire de satisfaction à chaud est réalisée à la fin de la formation.
- Un questionnaire à froid sous 4 mois sera envoyé au bénéficiaire.
- Un questionnaire de validation des acquis sera mis en place en début de formation et en fin de formation afin de mesurer la progression pédagogique.
- Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation indiquant l'atteinte des objectifs et le calendrier mis en place .
- Une attestation d'assiduité et de présence peut venir compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation si la demande en est faite. (L'envoi de ces documents se fera en ligne ou par retour de mail).

# DOCUMENTS CONTRACTUELS - PRIX - DÉLAI D'ACCÈS - FORMATEUR

- Toutes les actions de formation dispensées par ED FORMATION font l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat individuel de formation professionnelle. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.
- Délai d'accès : la mise en place de la formation se met en place 11 jours après la signature de la convention
- Cette formation est animée en PRÉSENTIEL.
- Les délais de réponse à une demande d'information sont de 48h à 72h.
- L'inscription ne peut être confirmée qu'à réception de la convention ou du contrat signé et du règlement de l'acompte de 30 %. Une convocation sera transmise à toute personne inscrite au moins 11 jours avant le début de la formation.
- 1.300€ (mille trois cents euros) Net de Taxe par participant.te
- Emmanuel DIAIS DESS en psychologie du travail. J'accompagne depuis 2005 les personnes, les équipes et les structures dans les domaines de la communication, des cartes mentales ou mind mapping et dans la montée en compétences pour obtenir QUALIOPI